

Rapport du Secrétariat sur les Initiatives régionales Ramsar

Mesures requises :

Le Comité permanent est invité à :

- i. prendre note des rapports annuels soumis par les Initiatives régionales Ramsar (IRR) pour 2024 conformément à la Résolution XIV.7, *Les Initiatives régionales Ramsar* ; et
- ii. prendre note de la proposition d'affectation, au poste D du budget administratif Ramsar 2025 « Appui aux Initiatives régionales Ramsar », figurant dans le document SC65 Doc.8.1, d'un financement de départ en faveur des activités 2025 de nouvelles IRR, selon les modalités suivantes :
 - 30 000 CHF chacune à l'Initiative régionale Ramsar pour l'Afrique australe (SARRI) et à l'Initiative régionale Ramsar Danube WILDisland.

Contexte

1. À sa 14^e session (COP14, 2022), la Conférence des Parties contractantes a rappelé, au paragraphe 1 de la Résolution XIV.7 Partie A, *Les Initiatives régionales Ramsar*, que « les Initiatives régionales Ramsar (IRR) placées sous l'égide de la Convention sur les zones humides, comprenant des centres régionaux pour la formation et le renforcement des capacités ainsi que des réseaux régionaux pour faciliter la coopération, ont pour vocation d'être des moyens opérationnels de fournir un appui efficace à la mise en œuvre améliorée de la Convention et de son Plan stratégique dans des régions géographiques spécifiques, par la coopération internationale volontaire relative aux questions d'intérêt commun concernant les zones humides ».
2. Conformément à la Résolution XIV.7 Partie B ainsi qu'aux Décisions SC62-22 et SC63-19 du Comité permanent, les 22 IRR suivantes opèrent sous l'égide de la Convention sur les zones humides jusqu'à la COP15 :

Quatre centres régionaux pour la formation et le renforcement des capacités :

- Centre Ramsar pour l'Afrique de l'Est (RAMCEA)
- Centre régional Ramsar pour la formation et la recherche dans l'hémisphère occidental (CREHO)
- Centre régional Ramsar – Asie centrale et de l'Ouest (RRC-CWA)
- Centre régional Ramsar – Asie de l'Est (RRC-EA)

Dix-huit réseaux visant à faciliter la coopération régionale :

- Initiative régionale Ramsar pour les zones humides côtières d’Afrique de l’Ouest (WACoWet)
- Initiative régionale Ramsar pour le bassin du fleuve Niger (NigerWet)
- Initiative régionale Ramsar pour le bassin du fleuve Sénégal
- Initiative régionale Ramsar pour la conservation et l’utilisation rationnelle des zones humides des Hautes Andes (HAW)
- Initiative régionale Ramsar pour la conservation et l’utilisation rationnelle du bassin du Río de la Plata
- Initiative régionale Ramsar pour les zones humides des Caraïbes (CariWet)
- Initiative régionale Ramsar pour la conservation et l’utilisation rationnelle des mangroves et des récifs coralliens
- Initiative régionale Ramsar pour la conservation et l’utilisation durable des zones humides du bassin de l’Amazone
- Partenariat pour la voie de migration Asie de l’Est-Australasie (EAAFP)
- Initiative régionale Ramsar pour l’Asie centrale (RRI-CA)
- Initiative régionale Ramsar indo-birmane (IBRRI)
- Initiative régionale Ramsar pour les zones humides méditerranéennes (MedWet)
- Initiative régionale Ramsar pour les zones humides des Carpates (CWI)
- Initiative régionale Ramsar pour les zones humides nordiques-baltiques (NorBalWet)
- Initiative régionale Ramsar pour les zones humides côtières de la mer Noire et de la mer d’Azov (BlackSeaWet)
- Centre international des mangroves (CIM)
- Initiative régionale Ramsar pour l’Afrique australe (SARRI)
- Initiative régionale Ramsar Danube WILDIsland

Évolution des 22 Initiatives régionales Ramsar en 2024

3. Au titre des *Directives opérationnelles pour les Initiatives régionales Ramsar en appui à la mise en œuvre de la Convention* figurant en annexe 1 de la Résolution XIV.7 Partie A, les IRR sont priées de présenter au Comité permanent, par l’intermédiaire du Secrétariat, des rapports annuels sur la situation financière et l’état d’avancement de l’application de leur plan de travail, en respectant le format figurant en annexe 3 de ladite résolution. De même, au paragraphe 14 de la même Résolution, la Conférence des Parties contractantes « charge le Secrétariat de fournir à la COP et au Comité permanent un résumé des informations obtenues dans les rapports annuels afin d’aider ces organes dans leur examen des IRR et leurs décisions concernant le financement ».
4. Les coordinateurs des IRR ont été priés de soumettre au Secrétariat le rapport sur l’avancement du plan de travail 2024 et des travaux prévus pour 2025, y compris un aperçu de la situation financière, avant le 17 janvier 2024. La 64^e réunion du Comité permanent (SC64) ayant eu lieu début 2025, le rapport du Secrétariat sur les Initiatives régionales Ramsar n’a pu être préparé à temps et il est donc soumis à l’attention de la 65^e réunion du Comité permanent.
5. Des rapports annuels ont été reçus de la part de 15 IRR¹. Le Secrétariat a envoyé des courriers aux coordinateurs des IRR pour leur rappeler de soumettre leur rapport annuel et un suivi

¹ Ces rapports sont disponibles à l’adresse suivante : https://www.ramsar.org/fr/search?f%5B0%5D=bodies_and_events%3A2723&f%5B1%5D=search_date%3A2025

bilatéral a été mis en place. Les IRR suivantes n'ont pas soumis de rapport annuel dans les délais requis :

- Initiative régionale Ramsar pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides des Hautes Andes ;
- Initiative régionale Ramsar pour la conservation et l'utilisation rationnelle des mangroves et des récifs coralliens ;
- Initiative régionale Ramsar pour la conservation et l'utilisation rationnelle du bassin du Río de la Plata ;
- Initiative régionale Ramsar pour le bassin du fleuve Niger (NigerWet) ;
- Initiative régionale Ramsar pour le bassin du fleuve Sénégal (SenegalWet) ;
- Initiative régionale Ramsar pour les zones humides côtières d'Afrique de l'Ouest (WACoWet) ; et
- Initiative régionale Ramsar pour les zones humides des Caraïbes (CariWet).

6. La non-présentation des rapports annuels par certaines IRR en 2024 continue de se généraliser en 2025. Les IRR qui n'ont pas remis de rapport au cours d'au moins l'une des cinq dernières années sont recensées dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Initiatives régionales Ramsar n'ayant pas remis de rapport, 2020-2021 à 2024-2025

Période de rapport	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
BlackSeaWet			X		
CariWet				X	X
CREHO		X			
Zones humides des Hautes Andes	X	X		X	X
Río de la Plata					X
Mangroves et récifs coralliens				X	X
NigerWet					X
SenegalWet		X	X	X	X
WACoWet		X	X		X

7. SenegalWet n'a pas soumis de rapport pendant quatre années consécutives, et ce depuis la période de référence 2021-2022, après réception de la première tranche de financement de la Convention allouée à partir du budget administratif en 2021. C'est la raison pour laquelle le Secrétariat n'a pas versé la dernière tranche de financement.
8. Les IRR sont encouragées à soumettre leur rapport annuel au cours du prochain cycle de présentation de rapports, conformément à l'alinéa 12.e) de la Résolution XIV.7 Partie A.
9. Le Secrétariat a examiné les rapports annuels communiqués par 15 IRR et a établi une synthèse fondée sur leurs activités en cours. Une vue d'ensemble de ces rapports figure en annexe 1 du présent document.
10. Il ressort de ces rapports que la plupart des IRR jouent un rôle important en permettant aux Parties contractantes membres de se réunir pour promouvoir la coopération au niveau régional :
- Treize IRR ont organisé au moins une réunion de coordination au cours de l'année.
 - Les IRR ont organisé ou contribué à des activités de CESP (communication, renforcement des capacités, éducation, sensibilisation et participation) dans la région, notamment dans le cadre des festivités de la Journée mondiale des zones humides.

- Un petit nombre d'IRR a mené des études ou des évaluations de politiques régionales sur des thématiques comme le changement climatique, les espèces envahissantes ou la gestion des Zones humides d'importance internationale.
 - De nombreuses IRR ont participé à des activités de collecte de fonds, par exemple en élaborant des propositions de financement ou en créant des plateformes de financement durable.
11. Les dépenses annuelles totales des IRR en 2024 sont estimées à 3,9 millions de CHF. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux 3,4 millions de CHF dépensés en 2023 et aux 2,7 millions de CHF dépensés en 2022².
 12. Parmi les principales difficultés mentionnées dans les rapports figurent les ressources financières limitées et le manque de coordination entre les pays membres.
 13. Le Secrétariat encourage les IRR à multiplier les occasions de communiquer et d'apprendre les unes des autres. Il a organisé la troisième réunion virtuelle de planification annuelle des IRR le 25 mars 2025, offrant aux IRR l'occasion de partager leurs plans annuels et d'identifier d'éventuels domaines de coopération. Les IRR ont également discuté de la manière dont elles pourraient collaborer pendant la COP15, notamment par la tenue d'un stand commun et d'un événement parallèle coorganisé par toutes les IRR.

Attribution de fonds du budget administratif de la Convention en faveur des activités de nouvelles IRR en 2025

14. Au paragraphe 17 de la Résolution XIV.7 Partie A, la Conférence des Parties contractantes note que « les IRR ayant été approuvées comme fonctionnant dans le cadre de la Convention sont éligibles à un appui financier de départ du budget administratif de la Convention » et recommande que « cet appui financier soit fourni pour une durée de six ans au maximum, conformément aux décisions relatives aux questions budgétaires ». Au titre du paragraphe 18 de cette même Résolution, les Parties contractantes ont décidé que « le niveau d'appui financier du budget administratif de la Convention aux IRR éligibles est déterminé chaque année par le Comité permanent, d'après les informations soumises par les IRR au Secrétariat », et « en application des recommandations spécifiques du Sous-groupe sur les finances du Comité permanent ».
15. Pour 2025, la SARRI et l'IRR Danube WILDisland sont éligibles à un soutien. Dans son rapport annuel, la SARRI a demandé 30 000 CHF et l'IRR Danube WILDisland a demandé 30 000 CHF du budget administratif de la Convention pour soutenir ses activités en 2025. Les demandes de soutien du budget administratif de la Convention sont détaillées dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Demandes de soutien du budget administratif de la Convention (en CHF)

Initiative régionale Ramsar	Dépenses 2024 (CHF)		Financement 2025 (CHF)		
	Attribution approuvée pour 2024	Dépenses déclarées en 2024	Dépenses prévues/ budgétisées pour des activités en 2025	Contribution 2025 demandée	Attribution budgétaire proposée par le Secrétariat pour 2025
SARRI	0	101 244	50 400	30 000	30 000
IRR Danube WILDisland	29 000	45 407	133 000	30 000	30 000

² Basé sur les dépenses annuelles réelles déclarées par les IRR (pour celles déclarées dans une devise autre que le CHF, le taux de change moyen annuel pour 2022 a été appliqué).

Annexe 1

Résumé des rapports annuels communiqués par les IRR pour la période 2024-2025

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
Centre Ramsar pour l'Afrique de l'Est (RAMCEA), 2009	6	Oui	Le Conseil d'administration qui est l'instance décisionnelle est chargé de la conduite de toutes les affaires. Le Secrétariat du RAMCEA traite des activités courantes et rend compte au Conseil d'administration	Observateur	Sous la responsabilité du Secrétariat du RAMCEA Le Conseil de gestion collaborative examine les rapports annuels et approuve le budget et les règlements financiers Le Secrétariat exécute le budget	84 380	54 090	Gouvernement de l'Ouganda, autres donateurs	- Jumelage des Zones humides d'importance internationale (« Sites Ramsar ») sélectionnées en Ouganda - Mise en œuvre du plan de CESP du RAMCEA - Réunion du Conseil d'administration régional du RAMCEA - Formation régionale sur l'inventaire, la cartographie et l'évaluation des zones humides - Évaluation rapide de l'état actuel du Site Ramsar du lac Opeta	Changement fréquent de correspondants nationaux, absence de stratégie de mobilisation des ressources collectives
Centre régional Ramsar pour la formation et la recherche dans l'hémisphère	30	Oui	L'organe de direction est le Conseil d'administration qui est responsable de toutes les décisions financières,	Membre permanent du Conseil d'administration	Chargé d'approuver le budget et de superviser la gestion financière	363 381 (USD)	326 901 (USD)	Ministère de l'Environnement, Panama, USFWS-NMBCA, Suma Group, Education First	- Approche intégrée de la gestion écologique et durable des eaux usées au port de Niga Kantule, dans la province de Guna Yala	Impliquer le Conseil d'administration Mettre à jour la stratégie de stabilité

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
occidental (CREHO), 1999			administratives et opérationnelles					(programme STIAM), CREW+, autres sources de revenus	- Programme STIAM de visites sur le terrain - Assurer la sécurité de l'eau de la rivière Santa Maria - Restauration hydrologique pour les oiseaux migrateurs dans la baie de Parita	financière de l'organisation Recherche d'opportunités régionales en collaboration avec les pays
Centre régional Ramsar – Asie centrale et de l'Ouest (RRC-CWA), 2002	18 (15 PC et 3 non-PC)	Oui	Les organes administratifs sont le Conseil de gestion collaborative et le Secrétariat du RRC-CWA Le Conseil de gestion collaborative donne des orientations stratégiques, approuve les programmes, les activités ainsi que le budget et le règlement financier	Membre du Conseil de gestion collaborative	Le Conseil de gestion collaborative examine les rapports annuels et approuve le budget et le règlement financier.	97 000 (USD)	51 000 (USD)	Ministère de l'Environnement (République islamique d'Iran), Municipalité de Ramsar	- Protocoles d'accord avec les municipalités, des universités, etc. - Activités de CESP : webinaires en ligne, exposition, célébration de la JMZH, prix photo, etc. - Formation sur les espèces envahissantes, réunion pédagogique	Le fait que le budget soit limité a nui à la mise en œuvre des activités Absence d'identité juridique nationale
Centre régional Ramsar – Asie de l'Est (RRC-EA), 2009	18	Oui	Le Comité directeur donne des orientations sur l'élaboration des	Membre du Comité directeur	Rapport au Comité directeur	878 242	727 266	Gouvernement de la République de Corée	- Formation de gestionnaires de zones humides (aux niveaux régional, infrarégional et national),	Aucune difficulté mentionnée

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
			politiques et des programmes Le Directeur exécutif gère les activités courantes						élaboration de directives sur la réduction des risques de catastrophe fondée sur les écosystèmes - Organisation d'une conférence du réseau WLI Asie-Océanie, du Réseau des villes des zones humides, du Réseau d'établissements scolaires pour les zones humides d'Asie - Fonds pour les zones humides RRC-EA - Organisation d'activités liées à la Journée mondiale des zones humides en République de Corée - Activités de CESP (site Web, magazine en ligne, réalisation d'un documentaire)	
Initiative régionale Ramsar pour les zones humides côtières	13	Oui (projet)	Le Conseil de surveillance est chargé de la supervision globale	Observateur	Le Manuel de procédures financières & comptables (2013)	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
d'Afrique de l'Ouest (WACOWet), 2009			des politiques du Secrétariat de WACOWet, ainsi que du suivi et de l'examen de la mise en œuvre des stratégies, du plan annuel, de la gestion des risques, ainsi que de la situation et de la gestion financières		reflète les procédures budgétaires et de planification, les méthodes comptables, les rapports financiers, ainsi que les registres et documents comptables					
Initiative régionale Ramsar pour le bassin du fleuve Niger (NigerWet), 2006	9	Oui (projet)	Le Conseil de surveillance est chargé de la supervision globale des politiques du Secrétariat de NigerWet, ainsi que du suivi et de l'examen de la mise en œuvre des stratégies, du plan annuel, de la gestion des risques, ainsi que de la situation et de la gestion financières	Observateur	Le Manuel de procédures financières & comptables (2013) reflète les procédures budgétaires et de planification, les méthodes comptables, les rapports financiers, ainsi que les registres et documents comptables	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport
Initiative régionale Ramsar pour la	8	Oui	Le Comité de coordination (Correspondants	Apporte un soutien au	Comité de coordination (de précédentes	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides des Hautes Andes, 2005			nationaux des pays membres) tient des réunions annuelles pour suivre la mise en œuvre de la stratégie et de son plan d'action	Comité de coordination	allocations du Comité permanent ont été administrées par le Secrétariat sur décision du Comité de coordination)					
Initiative régionale Ramsar pour la conservation et l'utilisation rationnelle du bassin du Río de la Plata, 2009	5	Oui	Le Comité de coordination (pays membres) en tant qu'organe de gouvernance examine les progrès chaque année	Apporte un soutien au Comité de coordination	Comité de coordination (de précédentes allocations du Comité permanent ont été administrées par le Secrétariat sur décision du Comité de coordination)	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport
Initiative régionale Ramsar pour les zones humides des Caraïbes (CariWet), 2009	14 (11 PC, 3 territoires d'outre-mer)	Oui	Le Comité de l'IRR est coordonné par deux pays membres et inclut chacune des Parties contractantes membres de l'IRR, le Secrétariat Ramsar et les représentants sous-régionaux au Comité permanent pour les Caraïbes	Membre du Comité de l'IRR, apporte un soutien	Comité de coordination (de précédentes allocations du Comité permanent ont été administrées par le Secrétariat sur décision du Comité de coordination)	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
			(passés, présents et futurs)							
Initiative régionale Ramsar pour la conservation et l'utilisation rationnelle des mangroves et des récifs coralliens, 2009	14	Oui	Le Comité de coordination de l'IRR est dirigé par deux pays membres et comprend toutes les Parties contractantes avec le soutien du Secrétariat	Apporte un soutien au Comité régional	Comité de coordination (de précédentes allocations du Comité permanent ont été administrées par le Secrétariat sur décision du Comité de coordination)	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport
Partenariat pour la voie de migration Asie de l'Est-Australasie, 2006	18	Oui	Le Comité de gestion de l'EAAFP fournit des orientations générales politiques, opérationnelles et financières au Secrétariat de l'EAAFP Une réunion du Partenariat a lieu tous les deux ans pour superviser sa mise en œuvre	Partenaire	Le Sous-Comité des finances de l'EAAFP fournit des avis au Secrétariat et aux partenaires sur la gestion globale des finances Rapport à la Réunion des partenaires (MOP)	305 000 (USD)	237 584 (USD)	Municipalité d'Incheon, contributions volontaires des partenaires de l'EAAFP	- Maintien et développement des sites du réseau de voies de migration, dont programmes de petites subventions et conseils techniques sur les sites nationaux - Activités de CESP, dont la création d'un groupe de travail pour les jeunes, le partenariat avec la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et de nombreux webinaires	Stabilité des financements, stagnation en termes de revenus financiers, équilibre à trouver entre les demandes des partenaires et les ressources disponibles

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
									<ul style="list-style-type: none"> - Activités de recherche, de suivi, de renforcement des connaissances, dont un recensement des oiseaux d'eau - Renforcement des capacités à l'intention des gestionnaires de sites - Approches à l'échelle des voies de migration, dont appui à l'ASEAN Flyway Network, à l'Initiative régionale sur les voies de migration, au NEASPEC, à l'Alliance universitaire des voies de migration, aux partenariats de sites jumelés 	
Initiative régionale Ramsar pour les zones humides méditerranéennes (MedWet), 1991	27	Oui	La structure de gouvernance comprend : le Comité pour les zones humides méditerranéennes (MedWet/Com) ; le Groupe de pilotage	Membre observateur permanent du Groupe de pilotage de MedWet	Le Secrétariat MedWet administre les budgets approuvés et soumet le rapport financier annuel au MedWet/SG et au MedWet/Com	350 800 (EUR)	259 000 (EUR)	Pays partenaires de MedWet, OFB, Union européenne, FFEM/MAVA et autres	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de son rôle en matière de politique et de plaidoyer - Consolidation du réseau des gestionnaires de Sites Ramsar 	Obtenir des réponses des partenaires de toute la région ; absence de coordinateur pour la majeure

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
			de MedWet (MedWet/SG) ; le Secrétariat de MedWet (hébergé à la Tour du Valat, France) ; l'Observatoire des zones humides méditerranéennes ; le Réseau scientifique et technique de MedWet MedWet/Com supervise la mise en œuvre de l'IRR, approuve les documents stratégiques, le budget annuel et les rapports financiers vérifiés						méditerranéens et de la MedWet Academy associée - Coordination du programme de CESP, y compris la JMZH et le programme Villes des zones humides en Méditerranée - Réalisation de plusieurs projets financés par l'UE - Préparation du rapport Perspectives des zones humides méditerranéennes (3 ^e édition) et de son Géoportail	partie de l'année 2024
Initiative régionale Ramsar pour les zones humides des Carpates (CWI), 2006	7	Oui	L'organe d'exécution de la CWI est un Conseil composé des Correspondants de chaque membre Il élit un président chargé de diriger les procédures et se	Contribue aux travaux du Conseil	Exercée par le Conseil et l'institution de coordination du pays d'accueil	41 700 (EUR)	15 982 (EUR)	Conservatoire national de la nature de la République slovaque, ministère de l'Environnement de la Tchéquie,	- Renforcement de la mise en réseau, coopération avec les réseaux régionaux concernés, les partenaires, le Secrétariat de la Convention des	La capacité de coordination de l'IRR, la gouvernance et le statut juridique de l'IRR continueront à

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
			réunit périodiquement					ministère de l'Environnement de la Slovaquie, ministère de l'Agriculture de la Hongrie, UNE SCC, DANUBEPARKS Association, Wetlands International, Danube-Carpathian Programme	Carpates, contributions volontaires de certains ministères des pays des Carpates au budget de la CWI - Intégration des questions relatives à la CWI et aux zones humides dans les documents et plans de la Convention des Carpates - Examen et soumission de propositions de projets - Développement de la Coalition européenne des Initiatives régionales Ramsar avec le soutien de la CWI - Cours de formation international et voyage d'études sur la restauration des zones humides organisés en coopération avec le Gouvernement tchèque et le Comité Ramsar	faire l'objet de discussions

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
Initiative régionale Ramsar pour les zones humides nordiques-baltiques (NorBalWet), 2005	10	Oui	Le Groupe de coordination est composé des Correspondants nationaux Ramsar de chaque pays participant, et constitue l'organe de décision	Observateur permanent du Groupe de coordination	Le pays d'accueil fournit un appui administratif	0	0	0	- Report de toutes les activités	Capacité limitée ou inexistante à lancer de nouvelles activités ou à assurer le suivi des activités planifiées
Initiative régionale Ramsar pour les zones humides côtières de la mer Noire et de la mer d'Azov (BlackSeaWet), 2007	7	Oui	Les instances d'exécution sont : l'Organe de gestion et les groupes de travail nationaux Les responsabilités de l'Organe de gestion comprennent la prise de décisions stratégiques, ainsi que l'approbation et le suivi des plans de travail annuels	Membre de l'organe de gestion	Assurée par le Gouvernement de l'Ukraine (aucune information détaillée)	0	0	0	- Report de toutes les activités	La communication entre les pays membres n'est pas suffisante
Initiative régionale Ramsar pour le bassin du fleuve Sénégal (SenegalWet), 2016	4	Oui (statuts et règlement interne)	Les organes de gouvernance sont : la Commission, le Conseil d'administration et le secrétariat de l'IRR	Aucune information détaillée	Oui (statuts et règlement interne)	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport	Aucun rapport

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
			Les responsabilités de la Commission comprennent la prise de décisions sur l'orientation de l'IRR, l'approbation des stratégies, du programme et du plan de travail, ainsi que le contrôle des ressources financières							
Initiative régionale Ramsar pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides du bassin de l'Amazone, 2016	7	Oui	L'IRR est coordonnée par le Comité de coordination dont les membres sont les Correspondants nationaux Ramsar	Le Secrétariat Ramsar soutient l'organe de gouvernance	Gérée par le Secrétariat Ramsar conformément aux décisions du Coordinateur de l'initiative	4 600	4 600	Budget administratif de la Convention (solde reporté d'années antérieures)	- Deux réunions en ligne des pays de l'IRR - Mise en œuvre d'une consultation sur la définition de la méthode pour unifier et normaliser les activités prioritaires dans le plan d'action	Difficultés à organiser des réunions en présentiel
Initiative régionale Ramsar pour l'Asie centrale (RRI-CA), 2016	5	Non	L'organe de décision est le Comité de coordination, qui est composé de trois membres principaux et de six membres suppléants des pays membres	Observateur	Secrétaire technique de l'IRR Asie centrale (basé au CAREC)	55 000	5 000	CAREC	- Proposition d'inscription de sites d'Asie centrale sur la liste des Sites Ramsar - Mise au point d'une stratégie nationale pour la protection des zones humides (UZB)	Manque d'expertise, de financement et de coordination

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
									<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des sites Web de la RRI-CA - Identification des donateurs potentiels - Deux conférences sur le renforcement des capacités 	
Initiative régionale Ramsar indo-birmane (IBRRI), 2016	5	Oui	Le Comité directeur, qui est composé des autorités administratives Ramsar des pays membres, supervise le fonctionnement de l'IRR	Observateur	Gérée par le Bureau régional de l'UICN pour l'Asie	371 356	403 383	AFD, BRIDGE project (SDC), Fonds pour l'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la proposition de financement au FVC - Présentation de la proposition au FEM « Eaux internationales » - Réunion du comité de pilotage de l'IBRRI et atelier technique - Lancement du Plan stratégique 2025-2030 de l'IBRRI - Publication de la stratégie d'inscription des sites de l'IBRRI - Soutien aux activités de la Journée mondiale des zones humides et de CESP 	Situation politique au Myanmar, le financement consacré aux zones humides nationales est limité en raison de restrictions budgétaires

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
Initiative régionale Ramsar pour l'Afrique australe (SARRI), 2022	12	Oui	L'organe directeur décisionnel est l'Assemblée de la SARRI, l'organe directeur opérationnel est le Groupe de pilotage, composé de 5 membres, et l'organe de coordination, à savoir le Secrétariat, est l'ESARO de l'UICN	À définir	Secrétariat de la SARRI (ESARO de l'UICN)	98 774	101 244	Appui du budget administratif de la Convention, OFB, UICN (en nature)	- Nomination du Secrétariat de la SARRI ainsi que de sa présidence et coprésidence - Élaboration et adoption du cahier des charges - Organisation d'ateliers régionaux - Élaboration d'un projet de plan stratégique pour la SARRI, de 3 projets de propositions susceptibles d'être financés, d'une identité visuelle pour la SARRI	Manque de ressources financières adéquates
Centre international des mangroves (CIM)	18	Oui	Conseil du CIM Sous-groupe scientifique et technique du CIM Unité de support technique Secrétariat du CIM	Observateur	Secrétariat du CIM	2 371 138	1 671 996	Gouvernement de Chine	- Cérémonie de signature de l'accord de création du CIM - Documentaire vidéo et activités de CESP - Travaux de recherche conjoints - Atelier sur la conservation et la restauration des mangroves	Les préparatifs pour la mise en place du Secrétariat nécessitent encore du temps

Initiative régionale Ramsar (IRR) et année de mise en place	Principes énoncés dans la Résolution XIV.7					Budget prévu pour 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Dépenses en 2024 (en CHF, sauf indication contraire)	Ressources financières	Principales activités	Difficultés
	Nombre de pays soutenant l'IRR	Cahier des charges (y compris règlement intérieur)	Structure et gouvernance	Statut/rôle du Secrétariat de la Convention	Gestion financière					
IRR Danube WILDisland	10	Oui	Groupe de pilotage WILDisland Bureau régional de Danube WILDisland au sein de l'association DANUBEPARKS en tant qu'unité de coordination Groupes de travail de spécialistes en tant qu'organe consultatif Formellement hébergé par l'ICPDR	Observateur	Secrétariat	39 000	44 065	Appui du budget administratif de la Convention, LIFE WILDisland, EURENI project	- Événement pour le coup d'envoi de l'IRR - Élaboration d'un plan de travail stratégique à long terme pour l'IRR - Réunions sur site et voyage d'études	L'ouverture des bureaux a pris beaucoup plus de temps que prévu